

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	40 (1926)
Heft:	4
Artikel:	Documents lyonnais aux armes des lumague
Autor:	Tricou, Jean
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-746586

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOCUMENTS LYONNAIS AUX ARMES DES LUMAGUE

par JEAN TRICOU.

Lors d'un récent passage à Lyon, deux savants collaborateurs de cette revue, M. le Dr. Galbreath et M. Staehelin, remarquaient dans le bâtiment qui abrite aujourd'hui nos Archives Départementales une sculpture aux armes des Lumague. C'est pour répondre à leur désir qu'ont été réunies ces quelques notes sur cette famille originaire de *Pleurs* (Piuro ou Plurs) au pays des Grisons, qui fit en France et notamment à Lyon une brillante fortune.

Nous n'avons pas la prétention de lui consacrer une étude complète, qui reste à faire, et nous laisserons à nos collègues suisses le soin d'éclaircir ses origines. On ne trouvera ici qu'un aperçu rapide de ses ramifications lyonnaises et parisiennes.



Fig. 94.

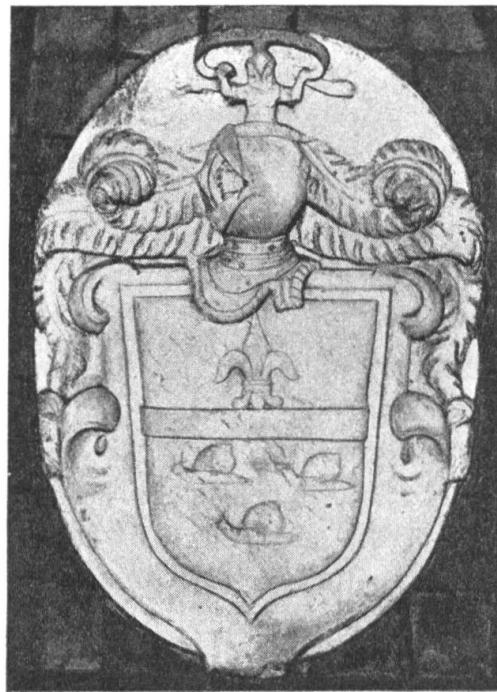


Fig. 95.

C'est vers la fin du XVI^e siècle qu'elle apparaît dans notre ville où elle avait été attirée probablement par les Mascarany ou Mascrany. A cette époque il nous vint des Grisons de nombreux banquiers. Les Mascrany et les Lumague sont les plus célèbres. Citons aussi les Stoppa, les Pellisari, les Vertema, etc.

Le 24 avril 1597 on enterre à Saint-Paul «honneste homme Bernard Lumague grison estant au service monsr. Mascarany aussy grison». Ce devait être un parent de Marc-Antoine Lumague, de Pleurs, mort avant le 14 septembre 1619, marié à Cornelia Julina, dont les cinq fils furent banquiers.

L'aîné Octavio exerça à Nuremberg. Une transaction du 3 octobre 1641, postérieure à son décès, nous apprend le nom de ses trois enfants: François ban-

quier à Venise, Jean-André et Octave, banquiers à Milan et Venise, où ils sont appelés *Lumaga*. A Lyon, en 1626, on emploie encore la forme italienne *Lumago*.

Le second Jean-André, né à Pleurs, fut sgr. de Villiers sous Saint-Leu et mourut à Paris en 1637 âgé de 73 ans. Il eut de Marguerite Drouart onze enfants. Ils sont énumérés dans la biographie publiée par Collin en 1744 de la plus célèbre d'entre eux, la vénérable Marie Lumague (29 novembre 1599—4 septembre 1657) mariée à François Pollalion, fille spirituelle de St-Vincent de Paul, institutrice, des Filles de la Providence, et dont les vertus ont sauvé de l'oubli le nom de son opulente famille.

Un frère de cette dernière François Lumague, banquier et bourgeois de Lyon, seigneur d'Arcuis, fut nommé le 21 décembre 1662 échevin de notre ville pour les années 1663 et 1664. A ce titre il prononça le 8 juillet 1664 un discours sur l'établissement en France de la Compagnie des Indes Orientales, dont les actes consulaires ont conservé le texte. A sa sortie de charge, le 27 décembre 1664, il demanda à jouir de la noblesse à laquelle lui donnaient droit ses fonctions. On a de lui deux lettres de 1674 qui le montrent se rendant encore à Paris pour les affaires de la Ville. Il avait épousé à Lyon, par contrat du 7 juillet 1638, Ysabeau Benedetti, fille de Philippe, banquier à Lyon, et de Claire Balbani. Elle mourut veuve à Lyon (Ainay) le 30 août 1691. De 1640 à 1648 ils habitent la paroisse St-Paul où ils font baptiser huit enfants. A partir de 1649 on les trouve à Ainay, où naissent les trois derniers. Nous reproduisons ici le jeton offert par le Consulat à François Lumague en 1663. Il porte le revers *Feliciter quia pure* de la distribution de cette année. Les pièces offertes étaient en argent. Celles de cuivre servaient aux officiers subalternes. On n'en connaît pour Lumague seulement en ce métal.

Les dossiers de la comptabilité de la Ville conservent l'acte de décès de l'un des frères de notre échevin: Jean-André Lumague, sgr. de la Beuve, demeurant à Paris, rue des Tournelles, paroisse St-Paul, où il meurt le 31 juillet 1700 à 84 ans. Il repose à St-Merry au tombeau des Lumague parisiens. Son testament du 9 décembre 1687 fut déposé chez Molin notaire à Paris le 31 juillet 1700.

Le troisième fils de Marc-Antoine Lumague avait les mêmes prénoms que son père. Il fut banquier à Lyon.

Le quatrième, Barthélémy, bourgeois de Lyon, banquier, seigneur de la Haye, épousa à Lyon, par contrat du 14 septembre 1619, Anne de Bourg, veuve en premières noces de Jean-Baptiste Beccarie. Cette dernière mourut à Lyon le 8 mai 1632 et lui-même avant 1644. Ils habitaient paroisse St-Paul, rue Juiverie. Bienfaiteur des Carmes Déchaussés, il fonda dans leur couvent le 1 juillet 1627 une chapelle sous le vocable de Sainte-Thérèse. C'était la première, en partant du grand autel, du côté de l'épitre. Elle passait pour l'une des plus riches de Lyon. Clapasson nous en a laissé une description détaillée (1741). Le sculpteur Chabry et le peintre Sarrabat travaillèrent au XVIII^e siècle à sa décoration. Le 14 janvier 1637 il la dotait d'une fondation de messes. Il s'y était réservé une sépulture pour lui et les siens et le droit d'y placer ses «armoiries en pierre ou autrement tant sur la voulte à l'entrée de lad. chapelle du côté de l'église que dans icelle». Elles se voyaient au-dessus de l'arcade d'entrée. Tout cela a disparu au début de ce siècle quand on installa les Archives Départementales dans l'ancien couvent et que l'on détruisit la chapelle. L'archiviste Guigue fit faire des parties inté-

ressantes de l'édifice de nombreuses photographies qu'a bien voulu nous communiquer M. Faure, son obligeant successeur. C'est alors aussi que l'on découvrit le motif sculptural en marbre blanc reproduit ici et qui doit prévenir du tombeau du fondateur. Ses armes se voient encore à St-Genis-Laval (Rhône) au château des Rival de Rouville. Sur la cheminée de marbre du grand salon un cartouche porte au centre l'inscription *Nunquam patriæ servire pigebit. A. 1631.* En haut se voit le blason de notre banquier semblable à celui découvert aux Carmes Déchaussés. A gauche l'écu est parti de Lumague et de Bourg: *de gueules à la bande d'or accompagnée de deux besans du même et entouré d'une cordelière.* Enfin à droite un écu emblématique porte un escargot sur un tertre fleuri surmonté d'une banderole avec la devise *Humo bellatorum agas.*

Le cinquième fils de Marc-Antoine, Charles, banquier à Paris, épousa à Lyon par contrat du 3 août 1626 Marie-Elisabeth Beccarie, fille de Jean-Baptiste banquier à Lyon et d'Anne de Bourg, d'où un fils Barthélemy baptisé à St-Paul le 13 septembre 1630.

Au début du XVIII^e siècle le nom des Lumague disparaît de la chronique lyonnaise.

A Lyon, comme à Paris, ils ne manquent pas de se dire «nobles» et «gentilshommes du Pays des Grisons» *ex antiquissima Lumacidum Riguscorum progenie* dit l'épitaphe de la vénérable Marie Lumague (1657). Celle de son père à St-Merry de Paris (1637) affirme même une origine romaine: *Romam unde genti prosapia, ornavit cive, patrioque clarissimo.*

Tous ces frères Lumague du XVII^e siècle, associés entre eux et avec leurs compatriotes Mascrany, font figure, pour employer une expression moderne, de puissants financiers internationaux. On raconte qu'en 1617, à la veille du meurtre de Concini, Marie de Médicis voulant mettre à l'abri, hors de France, une somme importante, s'adressa au banquier Jean-André Lumague qui se chargea de l'opération.

C'est aux services financiers rendus à la Couronne que les Lumague doivent la fleur de lys de leurs armoiries. Jusqu'alors elles se lisaien *de gueules à trois limaçons d'argent*, simple rébus de leur nom. Par brevet daté de Compiègne du 21 juin 1624, dont le texte a été intégralement publié par Menestrier et Collin, Louis XIII ayant «égard aux bons, fidèles et insignes services que les sieurs Octavio, Jean-André, Marc-Antoine, Barthélemy et Charles Lumague, frères, lui ont depuis longtemps rendus, tant dedans que dehors le Royaume» leur permit d'y ajouter «pour marque d'honneur et témoignage de sa bienveillance» *un chef d'azur bordé d'argent chargé d'une fleur de lys d'or.* L'épitaphe de Jean-André Lumague à St-Merry attribue cette concession à Henri IV et fait allusion à plusieurs fleurs de lys: *dedit Henricus Magnus cœrulea in coronide de Regio scuto lilia.*

Les Mascrany bénéficièrent en 1635 d'une semblable distinction.

Peut-être, pour ne pas être confondues, les diverses branches de la famille Lumague modifièrent-elles les émaux de la concession, car les armoriaux anciens et modernes décrivent, avec de sensibles variantes, ce chef à la fleur de lys. Au bas du portrait de Marie Lumague gravé par Roy en tête de l'ouvrage de Collin (1744) il est même représenté sans bordure.

Les documents déjà signalés aux armes de Barthélemy Lumague montrent son écu timbré d'un casque taré de profil, orné de lambrequins, ayant pour cimier un personnage à mi-corps élevant une banderole chargée de la devise SAPIÈS TACEBIT VSQ. AD TĒPUS.

A part le cimier, elles sont ainsi représentées sur le jeton consulaire de François Lumague (1663) et sur les armoriaux lyonnais contemporains comme *L'Entrée à Lyon du Cardinal Chigi* (1664), etc.

Il reste à découvrir des représentations de ce blason antérieures à la concession royale de 1624.¹⁾

Wappenbrief des Komturs Andreas Gubelmann zu Küsnacht am Zürichsee, datiert vom 24. August 1497.

Von G. STRICKLER, Wetzikon.

Schon Kaiser Karl IV. (1347—1378) hat Adel und Wappen durch Diplome verliehen. Zur ständigen Einrichtung wurde dieses Verfahren aber erst unter Friedrich III. (1440—1493) und damit entstanden die Brief- oder Diplomwappen, im Gegensatz zu den vorherigen, freigewählten Stammwappen. Ausser durch Kaiser, Könige und Fürsten wurden auch durch die sogenannten Hofpfalzgrafen gegen Bezahlung einer Taxe Wappen verliehen. Gegenwärtig werden Wappen amtlich an Bürgerliche nicht mehr verliehen. Einige alte Körperschaften, z. B. die Akademie der Naturforscher in Halle a. d. Saale, haben zwar noch das Recht, Wappenbriefe auszustellen, üben es aber nicht mehr aus. Die älteste Wappenverleihung datiert vom 3. Juli 1401.

Die Wappenbriefe begründen für die Inhaber und deren Nachkommen nicht, wie oft fälschlich geglaubt wird, einen Anspruch auf den Adel, sondern nur das Recht zur Führung des im Wappenbrief verliehenen Wappens (Vergl. Protokoll der Sitzung des „Herold“ vom 17. Mai 1885).

1) SOURCES:

Archives de la Ville de Lyon. Etat-Civil. St-Paul et Ainay. — Correspondance du Consulat AA 101 nos. 43, 44. — Délibérations Consulaires BB 219 fos. 324, 617. — Comptabilité CC 2853 p. 202—205.

Archives Départementales du Rhône. Carmes-Déchaussés C 21,24; E 2, 3. — Dossier moderne du Bâtiment des Archives. — Notaires. Bégule, des 3 et 16 octobre 1641. — E, titres des familles non inventoriés (1626).

Archives de la Chambre des Notaires de Lyon. Terrasson, des 3 et 20 août 1626, 14 janvier 1637, 7 juillet 1638.

Bibl. de la Ville de Lyon. Notes de l'Abbé Sudan. Ms. fonds général 1618 fo. 34 vo.

Armorial des Généralités. Lyon 700, 701. — Paris III 32, 34, 92.

Dossiers généalogiques de M. Ferdinand Frécon, à Lyon.

Menestrier: *Origine des Ornemens des Armoiries*. Paris. Amaulry 1680 p. 272. — Rivière de Brinais (Clapasson): *Description de Lyon*. Lyon. Delaroche 1741 p. 189—190. — Collin: *Vie de la Vénérable servante de Dieu Marie Lumague veuve de M. Pollalion*. Paris. Herissant 1744. — Allut: *Inventaire des titres recueillis par Samuel Guichenon*. Lyon 1851 p. 73 vo. No. 8. — Steyert: *Armorial du Lyonnais* 1860 p. 56. — Poncelet: *Recherches sur les Jetons Consulaires de la Ville de Lyon* 1883 No. 14. — U. Chevalier, *Topo-Bibliographie*, 1900 à 1903, verbo Lumaga. — Giraud: *Le Couvent des Carmes-Déchaussés de Lyon* (Bulletin Hist. du Diocèse de Lyon 1907 p. 147—155 et Martin: *Eglises et Chapelles de Lyon* II p. 168 et s.). — L. Bégule: *Antiquités et Richesses d'Art du Département du Rhône* 1925 p. 119 pl. XI. — Reverend du Mesnil. *Armorial de Bresse, Bugey et Dombes* 1872. — N. du Pintispeln. *Les Vieilleries Lyonnaises* 1891 p. 250.